



## AVIS D'EXCLUSION DE RESPONSABILITÉ

La pratique de la planche à roulettes est une activité qui comporte des risques, compte tenu des blessures et des dommages aux biens que peuvent notamment occasionner les chutes, les manœuvres acrobatiques, les collisions, etc.

Vous devez vous assurer de posséder les compétences, les habiletés requises et les équipements appropriés à la pratique de la planche à roulettes.

La pratique de la planche à roulettes se fait en autonomie complète et vous êtes responsable de votre propre sécurité. Saint-Alphonse-Rodriguez, ses employés et ses mandataires n'acceptent aucune responsabilité pour tout dommage, quelle qu'en soit la cause, attribuable ou lié à la pratique de la planche à roulettes.

## Heures d'ouverture : 8 h à 22 h

**Installation :** Le plateau sportif est exclusivement réservé aux patins à roues alignées, aux planches à roulettes et aux vélos BMX. L'utilisation de porteurs électriques est strictement interdite (ex. : hoverboard).

**Comportement :** L'utilisateur doit faire preuve d'un bon esprit sportif en respectant le matériel et les installations.

**Âge requis :** Les enfants de 10 ans et moins doivent être supervisés en tout temps sur le plateau sportif par une personne de plus de 18 ans.

**Équipements de protection :** Le port d'un casque attaché est obligatoire pour tous les usagers. Le port de genouillères, de protège-poignets et de protège-coudes est fortement recommandé.

**En cas d'urgence, composez le 911**

**Pour signaler un bris d'équipement, composez le 450 883-2264, poste 7400**

---